

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à 20 heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire.

Présents: Philippe ALBERT, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

Absents avec pouvoir : Christine BACCON donne pouvoir à Isabelle RIEU, Bartlomiej BARCIK donne pouvoir à Richard LATARGE

Absents : Christelle GROS

Date de convocation : 22 janvier 2024

Nombre de membres afférents au conseil municipal :

Affiché le : 22 janvier 2024

Frédérique MICHEL a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION 01-2024 : Participation employeur pour la Prévoyance

La commune de Sainte-Agnès a signé un contrat de prévoyance en 2020 avec Gras Savoye avec une participation employeur de 25 %, cependant le CDG a informé la commune qu'il n'est pas possible d'appliquer un pourcentage mais de prévoir un montant mensuel en euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- **d'approuver** la participation employeur à hauteur de 5 € mensuel pour chaque bénéficiaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

OBJET DE LA DELIBERATION 02-2024 : Délibération demande de subvention DETR

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement en vue d'améliorer la sécurité de circulation au hameau de la Gorge dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade avant-projet à 164 000 € HT soit 196 800 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Financement	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux	Date de la demande
État	DETR-DSIL	32 800	20 %	Janvier 2024
Région				
Département	<i>Dotation territoriale</i>	57 400	35 %	Octobre 2023
Autre financement public CCLG	Fond de concours « soutien aux petites communes »	36 900	22,5 %	Octobre 2023
<i>Auto-financement</i>				
Fonds propres		36 900	22,5 %	
Total HT		164 000 €	100 %	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : juin 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **approuve** la réalisation du projet présenté estimé à 164 000€ HT
- **approuve** le plan de financement exposé
- **autorise** le Maire à solliciter une subvention de l'État au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fin de séance à 20h57